

FAQ CAF :

1. Questions générales

Qu'est ce qu'un CAF et comment l'obtenir ?

Le CAF est l'acronyme de « certificat d'aptitude fédérale ». Les candidats à un emploi de sapeur-pompier (volontaire ou professionnel) doivent être titulaires d'un certificat d'aptitude fédérale du cadre de base ou du cadre supérieur.

Je suis déjà pompier, volontaire ou professionnel, dois-je avoir un CAF ?

Si vous êtes actuellement pompier volontaire ou professionnel (cadre de base ou officier), il ne vous est pas demandé d'obtenir le CAF pour rester en service dans votre fonction actuelle.

Cependant si vous souhaitez être recruté comme sapeur-pompier dans une autre zone (comme professionnel ou comme volontaire), il vous sera demandé d'être titulaire d'un certificat d'aptitude fédérale du cadre de base. Cette exigence sera toutefois bientôt supprimée par une modification de l'AR du 19 avril 2014 sur le statut administratif des pompiers. Cette modification permettra aux pompiers en service de pouvoir postuler dans une autre zone sans CAF.

Comment faire pour m'inscrire à un CAF et qui organise ces épreuves ?

Le SPF Intérieur organise, via les centres de formation pour la sécurité civile, par régime linguistique au moins une fois par an et selon les besoins en personnel des zones, des épreuves d'aptitude spécifiques (des épreuves en vue de l'obtention du certificat d'aptitude fédérale) pour le cadre de base et des épreuves d'aptitude spécifiques pour le cadre supérieur.

Les écoles du feu et les zones de secours ont la possibilité d'organiser ces épreuves. Pour savoir quand une épreuve sera organisée et quelles sont les modalités d'inscription, vous pouvez consulter le site web www.securitecivile.be . Les inscriptions ne se font donc pas au niveau du SPF Intérieur mais au niveau des écoles du feu et le cas échéant au niveau des zones qui souhaitent organiser ce test.

Quelles sont les conditions pour m'inscrire ?

Les conditions d'inscription diffèrent entre le cadre de base et le cadre supérieur :

Conditions	Cadre de base	Officier
1.Nationalité	être Belge ou citoyen d'un autre Etat faisant partie de l'Espace Economique Européen ou de la Suisse	avoir la nationalité belge
2.Âge	être âgé de 18 ans au minimum	être âgé de 18 ans au minimum

3.Casier judiciaire	avoir une conduite conforme aux exigences de la fonction visée. Le candidat fournit un extrait de casier judiciaire délivré dans un délai de trois mois précédant la date limite de dépôt des candidatures	avoir une conduite conforme aux exigences de la fonction visée. Le candidat fournit un extrait de casier judiciaire délivré dans un délai de trois mois précédant la date limite de dépôt des candidatures
4.Droits civils et politiques	jouir de ses droits civils et politiques	jouir de ses droits civils et politiques
5. Lois sur la milice	les candidats doivent satisfaire aux lois sur la milice.	les candidats doivent satisfaire aux lois sur la milice.
6.Permis de conduire	être titulaire du permis de conduire B	être titulaire du permis de conduire B
7.Diplômes	pas d'exigence de diplôme (voir cependant la question « Quel diplôme est requis pour m'inscrire à un test CAF Cadre de base ? »)	le candidat doit être détenteur d'un diplôme de niveau A (enseignement supérieur de type long ou universitaire)

Quels documents dois-je fournir à l'école du feu lors de mon inscription ?

Différents documents sont à fournir lors de l'inscription :

- *Une copie de sa carte d'identité*
- *Un extrait de casier judiciaire*
- *Une copie de son permis de conduire*
- *Un copie de son diplôme pour les candidats au test CAF cadre supérieur*

A quel moment dois-je avoir mon permis de conduire ?

Le permis de conduire B doit être fourni à l'école du feu lors de l'inscription du candidat. Les permis provisoires ne sont pas considérés comme valables pour l'inscription.

Que se passe-t-il si je suis déchu de mon permis de conduire ?

La déchéance du droit de conduire est une condamnation prononcée par le juge qui vise à suspendre temporairement ou définitivement le droit de conduire un véhicule.

La déchéance du droit de conduire pendant un période déterminée ou indéterminée revient à ne pas avoir de permis pendant ladite période (le permis de conduire doit être remis au greffe du Tribunal).

En fonction de l'infraction qui a entraîné la déchéance, la réintégration dans le droit de conduire peut ou doit parfois être subordonnée à la réussite d'un ou de plusieurs examens (théorique, pratique, médical ou psychologique) ou même à une formation spécifique.

→ Dès lors, si la déchéance a lieu pendant la période d'inscription, le candidat ne remplit pas la condition d'être titulaire d'un permis.

Quel diplôme est requis pour s'inscrire à un test CAF Cadre de base ?

Aucun diplôme n'est requis pour l'inscription à une épreuve du CAF du cadre de base. Cependant, lors du test de compétence (test cognitif), il est vérifié que le candidat dispose des compétences du niveau de la sixième année de l'enseignement secondaire professionnel.

Quel diplôme dois-je avoir pour passer un CAF Officier ?

Le candidat doit être détenteur d'un diplôme du niveau A (enseignement supérieur de type long ou universitaire, soit une licence, un master ou un doctorat).

Si j'ai un diplôme du niveau A, puis-je m'inscrire à un test CAF Cadre de base ?

Oui, le titulaire d'un diplôme du niveau A peut s'inscrire à un test CAF cadre de base.

Puis-je passer le test cognitif en allemand ?

Une épreuve donnant accès au CAF sera organisée en allemand au moins une fois par an.

Quelle est la durée de validité du CAF ?

Le certificat d'aptitude fédéral est valable pour une durée indéterminée, à l'exception des épreuves d'aptitude physique qui sont valables pour deux ans à partir de la date de clôture du procès-verbal de l'ensemble des épreuves d'aptitude. Le candidat qui souhaite prolonger la validité de son certificat d'aptitude fédéral pour les épreuves d'aptitude physique peut s'inscrire aux épreuves au plus tôt six mois avant la fin du délai de deux ans.

Que dois-je faire pour devenir pompier quand j'ai obtenu mon CAF ?

À ce moment, il convient de vous inscrire à des procédures de recrutement dans les zones de secours.

Si j'obtiens mon certificat d'aptitude fédéral en français, puis-je postuler dans une zone de secours néerlandophone (et inversement) ?

Il s'agit d'un certificat d'aptitude fédéral qui est valable sur l'ensemble du territoire. Il est donc possible de postuler dans une zone, si on dispose d'un CAF obtenu dans une autre langue du pays. Le

candidat doit connaître la langue de la région linguistique de la zone de secours dans laquelle il postule et les épreuves de recrutement organisées par la zone le sont également dans cette langue.

2. CAF : Questions relatives aux épreuves

En quoi consistent les différentes épreuves pour obtenir le CAF ?

Le candidat doit réussir 3 épreuves pour obtenir le CAF: une épreuve cognitive, une épreuve d'habileté manuelle et une épreuve d'aptitude physique.

En quoi consiste l'épreuve cognitive ?

Le test cognitif/ de compétence peut-être résumé de la manière suivante :

	<i>Cadre de base</i>	<i>Officier</i>
<i>Test</i>	<i>A. Logique/calculs : 25 questions</i>	<i>A. Bac à courrier :</i>
	<i>B. Langue/Connaissance générale/ Orientation spatiale : 25 questions</i>	<i>B. Analyse de texte- épreuve de communication</i>
	<i>C. Sciences : 10 questions</i>	<i>C. Epreuve cognitive (science) : 12 questions (6 physique, 3 chimie, 3 mathématique)</i>
<i>Timing</i>	<i>1h30 pour l'ensemble de l'épreuve</i>	<i>Épreuve A : 1h00</i>
		<i>Épreuve B : 1h00</i>
		<i>Épreuve C : 1h30</i>
<i>Réussite</i>	<i>50 % au total</i>	<i>50 % au total</i>

En ce qui concerne l'épreuve cognitive, puis-je avoir une calculatrice ?

Pour ce qui concerne l'épreuve cognitive du cadre de base, il n'est pas permis au candidat d'avoir une calculatrice.

Pour ce qui concerne l'épreuve cognitive du cadre officier, il est permis au candidat d'avoir une calculatrice.

En quoi consiste l'épreuve d'habileté manuelle ?

Il s'agit de deux épreuves qui ont pour objectif de tester les capacités manuelles du candidat. Chaque candidat reçoit une feuille d'instructions par épreuve, précisant la mission, les moyens disponibles, le temps de préparation éventuel et le temps d'exécution disponible.

Un accompagnateur est présent et reçoit un formulaire d'évaluation qui permet de vérifier si le candidat comprend l'épreuve, si son plan d'approche est clair, s'il utilise le matériel et les outils adéquats, etc.

En quoi consistent les tests d'aptitude physique :

Les tests d'aptitude physique consistent dans les épreuves suivantes :

L'aptitude physique des candidats est évaluée sur la base de onze tests. Les tests A et B sont éliminatoires. Pour les tests C à K inclus, le candidat doit en réussir 7 des 9.

<u>Epreuves</u>	<u>Critères de réussite</u>	<u>Timing</u>
<i>A.Course de 600 mètres</i>	Cette course doit être réalisée en 2minutes 45 secondes	2m45
<i>B.Test de l'échelle</i>	Le candidat grimpe (sur une auto-échelle de 30 mètres déployée sans appui à un angle de 70°) au signal de départ, sans aide. Une fois arrivé en haut, le candidat regarde vers le bas et, après un signal non verbal de l'accompagnateur, prononce son nom à haute voix. Le candidat descend ensuite de l'échelle sans aide.	5 minutes maximum
<i>C.Tractions de bras</i>	<p>Le candidat masculin est suspendu à la barre, bras tendus et mains en pronation (pouces vers l'intérieur). La barre est disposée de manière telle que les pieds ne touchent pas le sol. Au signal de départ, il doit amener le front contre la barre et redescendre en position initiale, les bras tendus. Pendant l'exercice, le candidat ne peut pas relâcher la barre et les pieds ne peuvent pas toucher le sol. Le candidat masculin effectue cet exercice 5 fois.</p> <p>La candidate féminine est suspendue à la barre, bras tendus et mains en pronation (pouces vers l'intérieur). La barre est disposée de manière telle que les pieds ne touchent pas le sol. Au signal de départ, elle doit amener le menton au-dessus de la barre et maintenir cette position le plus longtemps possible. Pendant l'exercice, la candidate ne peut pas relâcher la barre et ses pieds ne peuvent pas toucher le sol. La candidate féminine effectue cet exercice pendant 20 secondes.</p>	/
<i>D.Escalade</i>	Le candidat se place derrière la ligne de départ, qui se situe à un mètre de la bomme située à cent quatre-vingts centimètres de haut, court vers la bomme et l'escalade. Le candidat court ensuite autour du cône situé à sept cent cinquante centimètres de la bomme. Il court à nouveau vers la bomme, l'escalade et court jusque derrière la ligne de départ.	60 secondes
<i>E.Equilibre</i>	Le candidat monte sur la bomme via l'échelle. La bomme est placée à cent quatre-vingt centimètres de haut et présente une largeur de sept à dix centimètres. Il marche ensuite trois mètres sur la bomme, effectue un demi-tour (180°) et recule de trois mètres. Les mains du candidat doivent être complètement libres pendant la marche et le demi-tour, et le candidat ne peut chercher aucun appui.	60 secondes
<i>F.Marche accroupie</i>	Le candidat accroupi, les deux mains croisées sur la poitrine, parcourt une distance de huit mètres (jusque derrière la ligne) et revient dans la même position derrière la ligne de départ.	21 secondes
<i>G.Flexion de bras</i>	Le candidat commence en position ventrale, paume des mains orientée vers le sol sous les épaules, pouce en abduction complète et pointe du pouce contre l'épaule. Les pieds sont joints et le corps forme une planche : chevilles - genoux – bassin – partie supérieure du corps sur une ligne. A partir de cette position, le candidat plie	

	les bras à 90° et les étire ensuite : ce mouvement constitue une flexion des bras. Le candidat effectue cet exercice 23 fois.	
<i>H.Traîner une bâche</i>	Le candidat se place derrière la ligne de départ. Il saisit la bâche, qui est remplie de sacs de sable, et présente un poids total de quatre-vingts kilogrammes, et la traîne sur une surface lisse sur une distance de quinze mètres (jusque derrière la ligne d'arrivée) et revient avec la bâche jusque derrière la ligne de départ.	33 secondes
<i>I.Traîner un tuyau d'incendie</i>	Le candidat saisit le tuyau rempli au niveau de la lance et le traîne le plus rapidement possible sur une distance de quinze mètres.	11 secondes
<i>J.Ramener un tuyau d'incendie</i>	Le candidat saisit le tuyau de 20 m de long et le ramène à lui le plus rapidement possible	19 secondes
<i>K.Monter les escaliers</i>	L'exercice est effectué sur des marches d'une hauteur qui peut varier entre quinze et dix-neuf centimètres, où le nombre de marches est comptabilisé jusqu'à ce que le candidat ait atteint la hauteur de 22 mètres et 60 centimètres : - 119 marches pour 19 cm; - 126 marches pour 18 cm; - 133 marches pour 17 cm; - 141 marches pour 16 cm; - 151 marches pour 15 cm.	53 secondes

Quel est le temps de récupération entre les épreuves d'aptitude physique ?

Il est prévu 1 minute de récupération entre les épreuves d'aptitude physique.

Si je réussis le test cognitif et que j'échoue au test d'habileté manuelle, dois-je repasser le test cognitif ?

Le candidat doit réussir les trois épreuves pour obtenir le CAF. La candidat désireux d'obtenir le CAF et qui échoue à l'une des trois épreuves devra s'inscrire à une autre session et repasser l'ensemble des épreuves.